

**Votre conjoint ou votre parent souffre de la maladie d'Alzheimer (ou syndrome apparenté) ?
l'UCC propose une hospitalisation courte de réhabilitation cognitive et comportementale.**

- ▶ Une hospitalisation de moins de 30 jours
- ▶ En unité sécurisée avec déambulation libre
- ▶ Programme de réhabilitation personnalisé
- ▶ Fondé sur l'écoute, la bienveillance, le respect du patient

Capacité
et durée d'hospitalisation

9 lits

21 jours en moyenne
Sans dépasser 30 jours

L'équipe

Médecin
Aide Médico Psychologique
Kinésithérapeute
ASH
Infirmière
Assistante sociale
Ergothérapeute
Neuropsychologue
Assistante en soins gériatriques
Diététicienne

**Nous
contacter**

Ligne directe
03 21 89 35 59

▶ Dr Philippe PARMENTIER
Chef du pôle gériatrie

▶ Dr Samir BOUTALHA
Médecin gériatre

▶ Mme Dominique FRANCOIS
Cadre de Santé

CHAM
CENTRE HOSPITALIER
de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer

**Centre Hospitalier de l'Arrondissement
de Montreuil sur mer**
140 chemin départemental 191 - CS 70008
62180 Rang du Fliers
Tél : 03 21 89 45 45

**Unité Cognitive
Comportementale
(UCC)**



CHAM
CENTRE HOSPITALIER
de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer

L'Unité Cognitivo-Comportementale

Elle s'inscrit dans le cadre des mesures du plan Alzheimer 2008-2012. Située en Soins de Suite et de Réadaptation, dans un secteur sécurisé, elle propose un programme personnalisé de réhabilitation cognitive et comportementale.

L'UCC répond à 5 objectifs

- 1 Préciser les troubles psycho comportementaux et évaluer les capacités préservées
- 2 Favoriser l'autonomie par des activités occupationnelles et thérapeutiques
- 3 Organiser le retour au domicile ou structure d'origine avec les aidants et la famille dans les meilleures conditions
- 4 Assurer la mise en place d'un suivi en ambulatoire via l'hôpital de jour de gériatrie ou les consultations si nécessaire
- 5 Diminuer la durée de séjour dans les services de soins aigus

Modalités d'admission

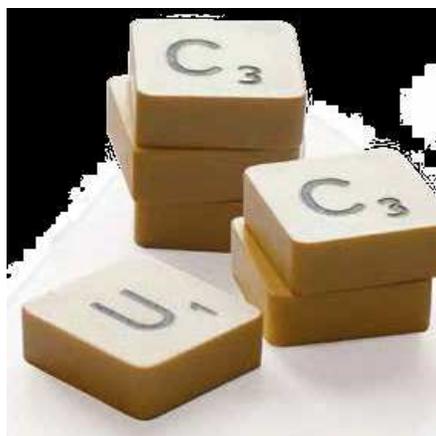
Après sollicitation du médecin de ville, hospitalier ou coordonnateur, la décision d'admission en UCC est actée lors d'une **réunion pluridisciplinaire**.

Critères d'admission

- ▶ Patient de + de 65 ans
- ▶ Démence diagnostiquée avec troubles psycho comportementaux instables et nécessitant une hospitalisation en unité sécurisée
- ▶ Patient valide et accessible à une réadaptation
- ▶ Disponibilité des aidants naturels

Critères d'exclusion

- ▶ Pathologie d'organes aiguë ou psychiatrique décompensée
- ▶ Démence profonde
- ▶ Etat grabataire
- ▶ Problématique sociale exclusive
- ▶ Absence d'implication des aidants



Notre projet de soins

- 1 - Réaliser un bilan cognitif et comportemental d'autonomie, social et nutritionnel
- 2 - Définir le projet de soins spécifique
- 3 - Proposer une rééducation cognitive et une réadaptation aux actes de la vie courante
- 4 - Ajuster les thérapeutiques et assurer leur surveillance
- 5 - Associer et éduquer les aidants au projet de soins personnalisé
- 6 - Etablir à la sortie de l'UCC une synthèse médico-psycho-sociale et un plan de soins assorti d'un suivi en hôpital de jour si besoin

Ateliers proposés

- ▶ Mise en situation d'activités de la vie Quotidienne
- ▶ Stimulation cognitive en groupe ou en Individuel
- ▶ Evocation du passé
- ▶ Stimulation sensorielle (musique, peinture...)
- ▶ Ajuster la prise en charge du patient par une réévaluation hebdomadaire